

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2008

L'an deux mille huit et le mercredi 7 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents :

Mesdames Laurence CLOT, Laurence COSTA, Jeannine GUIGON, Nicole VESSIERES, Gisèle VINCENT, Maryline WAGNER.

Messieurs Yves CHAVE, Michel DONOLATO, Jean-Paul NEUFMARS, André OEIL, Roger OUVRIER-BONNAZ, Bruno VIALATTE.

Absents excusés :

Pouvoir a été donné par Madame Houria GOMEZ à Madame Laurence COSTA.

Pouvoir a été donné Par Monsieur Gilles REYNAUD à Monsieur Bruno VIALATTE.

Madame Gisèle VINCENT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2008 est lu et approuvé à l'unanimité.

DESIGNATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Lors de cette séance, il a été procédé à l'élection des Commissions municipales dont le Maire, Monsieur Jean-Luc ZANON, en est le Président.

Commission Economie & Finances :

Vice-Président : OUVRIER-BONNAZ Roger.

Membres : ZANON Jean-Luc, VIALATTE Bruno, GUIGON Jeannine, NEUFMARS Jean-Paul, VINCENT Gisèle, CHAVE Yves, OEIL André, VESSIERES Nicole.

Commission Assainissement, Voirie, Agriculture :

Vice-Président : OUVRIER-BONNAZ Roger.

Membres : DONOLATO Michel, NEUFMARS Jean-Paul, OEIL André, VIALATTE Bruno.

Commission Aménagement de village et quartiers, Sécurité, Bâtiments communaux :

Vice-Président : OUVRIER-BONNAZ Roger.

Membres : CHAVE Yves, COSTA Laurence, DONOLATO Michel, GOMEZ Houria, GUIGON Jeannine, NEUFMARS Jean-Paul, OEIL André, VESSIERES Nicole, VINCENT Gisèle, VIALATTE Bruno

Commission Urbanisme, Révision du POS :

Vice-Président : OUVRIER-BONNAZ Roger.

Membres : CHAVE Yves, GUIGON Jeannine, NEUFMARS Jean-Paul, OEIL André, VESSIERES Nicole, VIALATTE Bruno, VINCENT Gisèle, WAGNER Maryline.

Commission Animations, Associations, Sports, Culture :

Vice-Président : VIALATTE Bruno.

Membres : CHAVE Yves, CLOT Laurence, COSTA Laurence, GOMEZ Houria, GUIGON Jeannine, OEIL André, REYNAUD Gilles, VESSIERES Nicole, VINCENT Gisèle, WAGNER Maryline

Commission SAR Pierre BONNET :

Vice-Président : VIALATTE Bruno.

Membres : CHAVE Yves, CLOT Laurence, COSTA Laurence, GOMEZ Houria, GUIGON Jeannine, REYNAUD Gilles.

Commission Environnement, Développement durable :

Vice-Président : VIALATTE Bruno.

Membres : CLOT Laurence, DONOLATO Michel, GUIGON Jeannine, NEUFMARS Jean-Paul, VINCENT Gisèle.

Commission Communication :

Membres : COSTA Laurence, GUIGON Jeannine., VESSIERES Nicole, VINCENT Gisèle.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une

commission communale des impôts directs présidée par le Maire. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil Municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. Un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doivent être obligatoirement domiciliés en dehors de la commune. Lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble de propriétés boisées de 100 hectares au minimum, un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doivent être propriétaires de bois ou forêts. Le choix des commissaires doit être effectué de manière que les personnes respectivement imposées à chacune des 4 taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, taxe professionnelle) soient équitablement représentées. La désignation des commissaires et de leurs suppléants en nombre égal est faite par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal. La nomination a lieu dans les 2 mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux, soit avant le 16 mai 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de dresser une liste de 24 noms pour proposition à la Direction des Services Fiscaux.

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce, pour la durée du mandat. Cette commission présidée par le Maire, est constituée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à l'élection de la liste suivante :

Président : ZANON Jean-Luc - Maire

Délégués titulaires : OUVRIER-BONNAZ Roger, VIALATTE Bruno, VESSIERES Nicole.

Délégués suppléants : GUIGON Jeannine, NEUFMARS Jean- Paul, CHAVE Yves.

DESIGNATION DU BUREAU D'ETUDE POUR LA REVISION DU POS ET L'ELABORATION DU PLU

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un bureau d'étude qui sera chargé du dossier de révision du Plan d'Occupation des Sols et de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune. Trois propositions sont parvenues en Mairie et elles sont présentées au Conseil Municipal :

- Cabinet B.E.A.U.R de Romans (26100) pour un montant de 33 700 HT
- Cabinet Denise REY-HUET de Bourg-les-Valence (26500) pour un montant de 37 300 HT
- Cabinet FAVIER/ARMILLON de Pouilly-sous-Charlieu (42720) pour un montant de 39 000 HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité le Cabinet B.E.A.U.R. pour assurer la révision du POS et l'élaboration du PLU.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AU LOTISSEMENT BEAUREGARD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux d'éclairage public au lotissement Beauregard, situé Chemin du Cimetière de Derbières sont nécessaires. Ces travaux sont présentés au Conseil Municipal ainsi qu'un devis réalisé par l'entreprise AMEC SPIE de Montélimar pour un coût de 1 498 HT. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la réalisation des travaux d'éclairage public au lotissement Beauregard, accepte le devis de l'entreprise AMEC SPIE, et charge le Maire de solliciter la subvention du SDED afférente à ces travaux.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les commissions de la Communautés des Communes MONTELMAR SESAME auxquelles, les conseillers municipaux sont appelés à participer :

- Commission Développement du Territoire : ZANON Jean-Luc, OUVRIER-BONNAZ Roger, CHAVE

Yves, OEIL André, VESSIERES Nicole.

- Commission Finances et Moyens Généraux : ////

- Commission Environnement et Développement Durable : NEUFMARS Jean-Paul, GUIGON Jeannine, Laurence CLOT, OEIL André.

- Commission Aménagement du territoire et Logement : OUVRIER-BONNAZ Roger, VIALATTE Bruno, CHAVE Yves, VESSIERES Nicole.

- Commission Famille : GUIGON Jeannine, CLOT Laurence, WAGNER Maryline, VINCENT Gisèle.

- Commission Sport et Culture : COSTA Laurence, CLOT Laurence, VIALATTE Bruno, GUIGON Jeannine.

En raison de la journée nationale de grève dans le domaine Public annoncée pour le jeudi 15 mai 2008 et notamment dans l'Enseignement, la Directrice a avisé que l'accueil des enfants ne sera pas assuré dans les trois bâtiments scolaires de La Coucourde. Monsieur le Mairesignifiera par arrêté municipal la fermeture des écoles primaire et maternelle de La Coucourde ce jour là.

QUESTIONS DIVERSES

Messieurs les Adjointes et les Conseillers délégués font le compte-rendu de leurs différentes délégations :

1) Travaux extérieurs :

après étude de devis, l'Entreprise MALGRAS - (devis moins-disant), effectuera les travaux de débroussaillage et d'élagage des voies communales pour l'année 2008.

2) Environnement :

- 11 fixations supplémentaires seront installées pour les containers d'ordures ménagères et de tri sélectif au lotissement Beauregard, au hameau de Lachamp, aux abords de la Bibliothèque municipale, dans le lotissement Fondchaud, à l'entrée de la rue Ancienne RN7 pour un montant de 2410 TTC.

- SITOM (Syndicat intercommunal pour le transport des ordures ménagères, regroupant les communes de Drôme et Ardèche y adhérant, du Teil à Valvignères, de Montélimar à Dieulefit).

Monsieur ROSSIGNOL, a été réélu Président.

250 000 T de déchets ménagers, sur le périmètre du SITOM, ont été acheminés en 2007. Grâce au trisélectif une diminution de tonnage (700 T) a été constatée.

3) Nouvelle technologie :

Après les travaux de restructuration effectués par France Télécom aux quartiers des Roches et Chazal des Maures, désormais 100% du territoire communal est éligible au Haut Débit (ADSL).

4) Enseignement :

Les Services techniques ont réalisé les aménagements demandés par l'équipe enseignante lors du Conseil d'Ecole du 7 avril dernier :

- dépose d'un lavabo et pose d'étagères à l'école maternelle,

- installation d'un arrêt de porte pour le bâtiment modulaire à l'école de Fondchaud,

- remplacement et abaissement des interrupteurs des toilettes des enfants aux écoles de Fondchaud et de Derbières (interrupteurs 24 V - basse tension pour répondre aux normes de sécurité).

Un devis a été demandé à l'Entreprise FONTANA pour la pose d'un double-vitrage côté cour pour l'une des deux classes de Fondchaud.

L'imprimante du poste informatique des classes de maternelle a été remplacée.

Un rétroprojecteur supplémentaire pour l'école de Fondchaud équipe désormais la classe du CM2. Ce 2ème appareil souhaité par les enseignantes facilitera leur travail et contribuera à l'économie de photocopies.

5) Associations, Sports, Festivités :

L'Ecole de Musique intercommunale donnera son concert annuel à La Coucourde, le mardi 20 mai en l'église de Derbières.

Les festivités 2008 :

- 27 juin : un spectacle de variétés "Les étoiles de Demain " proposé par Idée Hall Evènement et offert par la Municipalité.
- 8 juillet : un spectacle de sosies " Johnny Halliday et Coluche ", offert par la Municipalité.
- 22 juillet : le concert du Festival Voix et Guitares de Montélimar Sésame.
- 29 juillet : une soirée " Théâtre ",offerte par la Municipalité.
- 8 et 9 août : la fête votive organisée conjointement par l'AJB, le Tennis Club et la Municipalité.

Les manifestations sportives :

- 14 juillet : 12ème édition de la course pédestre" La coucourdoise "
 - 19 juillet : challenge de la Municipalité - concours de pétanque dans les rues de Derbières.
- Un programme des animations 2008, réalisé par la Mairie, sera distribué à chaque foyer coucourdois.

6) Urbanisme : (depuis le 11 avril 2008)

Permis de construire : 2 déposés - 3 en cours d'instruction- 2 accordés.

Déclarations préalables : 1 déposée -2 en cours d'instruction - 4 accordées.

Le 3 mai dernier, afin de faire connaître aux nouveaux élus les quartiers et hameaux de La Coucourde, le Conseil Municipal, à bord du petit car, visitait la commune qui s'étend sur 1115 hectares.

En commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, la cérémonie avec dépôt de gerbe aura lieu au monumentaux Morts. A la suite de cette cérémonie, un apéritif sera offert par la Municipalité à la Bibliothèque municipale.

Les inscriptions des enfants de La Coucourde au centre aéré pour les prochaines vacances d'été pourront se faire lors de la permanence du CLSH de Montélimar Sésame qui aura lieu le 20 mai, en Mairie.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal, le calendrier des réunions prévues par les Services de l'Etat et autres.

Fait à la Coucourde, le 7 mai 2008

Le Maire

Jean-Luc ZANON